

Trois personnes entendues en garde à vue dans l'affaire Arif

Par AFP, publié le 21/04/2016 à 19:18 , mis à jour à 19:18



L'ex-secrétaire d'Etat aux Anciens combattants Kader Arif, à Rabat le 2 octobre 2013
afp.com/FADEL SENNA

Paris - Trois personnes, dont le directeur de la communication du ministère de l'Environnement, ont été entendues en garde à vue mercredi dans l'enquête sur des soupçons de favoritisme qui avaient contraint à la démission le secrétaire d'Etat aux Anciens combattants Kader Arif, a appris l'AFP jeudi de sources concordantes.

Placé en garde à vue avec deux autres personnes, dont un frère de Kader Arif, Philippe Joachim a été relâché sans être déféré, a indiqué une source judiciaire.

Il n'est donc pas mis en examen dans le cadre de cette instruction menée par des juges du pôle financier et ouverte par le parquet national financier (PNF). Les trois personnes ont été entendues à l'Office anti-corruption de la police judiciaire (Oclcif), ont précisé les sources.

Les soupçons portent notamment sur des marchés entre l'ancienne région Midi-Pyrénées, où Kader Arif a son implantation locale, et des sociétés appartenant à des membres de son entourage.

Philippe Joachim avait été directeur de cabinet du président socialiste de la région, Martin Malvy, de 2004 à 2014, puis directeur de la communication de la collectivité, avant d'être nommé en septembre 2015 au cabinet de Ségolène Royal. Il n'a pu être joint jeudi par l'AFP.

L'enquête était partie d'un signalement en septembre 2014 d'élus d'opposition UMP du conseil régional faisant état "*d'anomalies*" dans les relations contractuelles entre la région et deux sociétés successives, AWF Musique puis AWF, appartenant notamment à un frère et à des neveux de Kader Arif, un fidèle de François Hollande. Plusieurs contrats étaient visés entre 2009 et 2014, pour plusieurs millions d'euros.

AWF Musique avait aussi travaillé pour François Hollande durant la primaire socialiste en 2011 puis lors de la présidentielle de 2012 avant que leur collaboration ne cesse en pleine campagne.

Après avoir évoqué "*des affaires qui ne le concernent absolument pas*", Kader Arif avait dû démissionner en novembre 2014 après des perquisitions dans les locaux de la sous-direction des achats du ministère de la Défense. En tant que secrétaire d'État aux Anciens combattants, Kader Arif était placé sous l'autorité du ministre de la Défense. Il est redevenu député PS.